

C.T. (CLIMBING TECHNOLOGY) Climbing Technology rappelle MAG FLUID



- Noms des modèles ou références concernés : **MAGFLUID 250ml**
- Marque : **Climbing Technology**
- GTIN **8424050001213** Lot Tous les lots
- Conditionnements : **bouteilles 250ml**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2018 au 03/06/2022**
- Informations complémentaires : **Magnésie liquide en bouteilles de 250ml**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Cabesto-Cabesto Montagne-Expé spélémat / Alternatif Board Shop / L'Affut / Rabaska Outdoor / All 4 Mountain**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Etiquette non conforme** : absence des mentions de danger Liquide et vapeurs très inflammables Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer somnolences ou vertiges Provoque une sévère irritation des yeux et conseils de prudence.
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**
- Intoxication
- Description complémentaire du risque : **Liquide et vapeurs très inflammables. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer somnolences ou vertiges (danger par aspiration). Provoque une sévère irritation des yeux.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 31 décembre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0450493741**
- Informations complémentaires publiques : **Rapporter le produit en magasin, soit pour remise en place d'étiquettes conformes avec pictogrammes, mentions obligatoires et conseils de prudence pertinents, soit pour restitution et obtention du remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre